

24^{EME} ASSEMBLEE GENERALE GRC

Vendredi 19 mai 2017
 Restaurant « Le Chef », Genève aéroport | GE

Rapport du Président M. J.-F. Diserens

Mesdames, Messieurs,

Chers collègues,

Nous voilà réunis pour notre assemblée annuelle 2017, il me semble que c'était hier que nous étions réunis sur les rives du lac de Neuchâtel. Ce n'était pas hier, mais bien il y a déjà une année.

Le temps passe si vite et je dirais même trop vite. En voici une preuve.

A l'occasion de son assemblée générale, la société suisse des maîtres charpentiers a décidé, à l'unanimité, d'entreprendre les démarches pour favoriser une prolongation de la durée de l'apprentissage dans la profession de charpentier.

En effet, en comparaison avec d'autres, on constate que le charpentier se trouve dans une phase évolutive qui oblige à adapter la formation de l'apprenti jusqu'au maître charpentier pour répondre aux nouvelles exigences.

Par les observations faites dans les écoles et à la pratique, on doit constater que l'apprentissage actuel en 3 ans n'est plus suffisant pour former un écolier moyen à devenir un bon charpentier actif.

Les quelques phrases que je viens de vous lire ne sortent pas de mes dernières réflexions au sujet de la durée de l'apprentissage mais d'un article publié dans l'Industriel du Bois datant d'août 1987.

Aujourd'hui, cela fait 30 ans. 30 ans que nous, entreprises de charpente et formateurs en entreprise, avons fait la constatation de cette nécessité.

Il y a 10 ans, le comité du GRC a relancé le débat sur la prolongation de l'apprentissage avec comme condition de former en 4 ans des généralistes sans introduction de quelconque spécialisation ou orientation.

Jusqu'à fin 2010, il a fallu négocier, persuader et convaincre nos collègues alémaniques qui ont finalement rallié notre position.

Après diverses analyses et consultations, l'introduction de la nouvelle formation en 4 ans a débuté lors de la rentrée scolaire 2014.

30 ans de gestation c'est long mais quand même plus rapide que l'introduction de l'assurance maternité votée par le peuple en 1948 et introduite plus de 50 ans plus tard !

Aujourd'hui, 30 ans après les premières réflexions, nous sommes en 2017, une année historique car il n'y aura pas d'examens CFC si ce n'est ceux mis en place pour les répétants.

2016 était l'année des derniers CFC en 3 ans et 2018 sera le début d'une nouvelle ère, celle des charpentiers formés en 4 ans.

Tout ce chemin parcouru pour aboutir à une belle réussite, cela nous prouve que même s'il a fallu persévérer durant environ 3 décennies, il ne faut jamais baisser les bras et rester persuadé qu'un jour on y arrivera!

Nous devons tous être fiers de cette évolution qui va revaloriser encore plus notre merveilleuse profession.

Sur le plan économique, notre branche a connu un exercice globalement positif.

Si certaines entreprises étaient surchargées, d'autres ont vécu des périodes plus calmes.

La météo défavorable du début de l'année 2016 a freiné les chantiers alors que celle de l'automne et de l'hiver plutôt favorable a permis de combler le retard.

La plupart de nos entreprises travaillent toujours à plein régime, c'est une chance. Lorsque l'on analyse les carnets de commandes, on remarque que la rénovation, l'isolation et les surélévations nous apportent toujours plus de volume de travail mais on peut aussi aisément remarquer qu'il y a encore beaucoup de constructions neuves. Celles-ci doivent souvent être réalisées dans des temps record de peur que le propriétaire se fasse dézoner son terrain.

Il en va de même pour l'aide financière accordée pour l'assainissement des bâtiments existants. Certains cantons font peur aux propriétaires en mentionnant, au bas de leurs formulaires, qu'il faut profiter de faire des travaux cette année car l'aide n'est pas garantie pour les années à venir.

J'appelle cela un boum économique artificiel causé par la LAT et autres directives.

Ne serait-il pas plus judicieux de faire en sorte que ces travaux puissent être échelonnés dans le temps et qu'ainsi une économie favorable à long terme soit créée ...?

Depuis l'assemblée générales 2016, le comité s'est réuni à trois reprises soit :

- *Le 13 juillet 2016 à Cugy*
- *Le 10 octobre 2016 à Vilars NE*
- *Le 26 janvier 2017 à Cugy*

Les sujets principaux traités ont été :

- *L'apprentissage en 4 ans*
- *Examens CFC charpentier unique pour la Suisse*
- *Relations et Accords de collaboration avec Holzbau Schweiz*
- *Formation supérieure à Tolothenaz*
- *Exigences SUVA*
- *Collaboration avec l'Ecole technique ES Bois à Bienne*
- *Formation et examens Praticien sur Bois AFP*
- *Salaire des apprentis*

Je ne traiterai pas de ces points en détail, ils relèvent essentiellement de la formation et du perfectionnement professionnels.

Ils seront commentés par mes collègues en charge des commissions respectives et sont largement commentés dans le rapport annuel qui vous a été remis.

Le comité GRC se compose de deux représentants par canton et d'un président.

Les buts principaux sont :

- *Défendre les intérêts de notre profession tout en sachant mettre de côté les intérêts personnels*
- *Respecter de la même manière les petites, moyennes et grandes entreprises*
- *Prendre du temps pour la formation et le perfectionnement*
- *Travailler de manière collégiale afin de trouver les meilleures solutions*
- *Faire avancer la branche avec optimisme et clairvoyance*

C'est un plaisir pour moi de pouvoir travailler dans un comité où règnent le respect, le professionnalisme et la bonne humeur. J'en profite pour souhaiter la bienvenue aux nouveaux représentants cantonaux qui ont intégré notre comité durant l'année écoulée et ceux qui vont nous rejoindre prochainement.

Avant de terminer, je voudrais encore vous dire que même si la situation économique de notre branche est fragile, il faut rester optimiste car je suis certain que notre profession a encore de beaux jours devant elle.

Pour cela, il faut rester dynamique et combatif.

En voyant le nombre de jeunes diplômés présents aujourd'hui, je suis un président confiant pour l'avenir de notre profession.

Me voilà arrivé au terme de mon rapport et je désire encore vous souhaiter pour l'année à venir :

- *Une bonne santé*
- *Du succès dans vos affaires*
- *Du bonheur dans vos familles et vos entreprises*
- *Et enfin, une belle année.*